

Renaudot et « La Gazette »

HISTOIRE 1631, 30 mai. Ce jour-là, Renaudot obtenait le privilège de « faire imprimer et vendre les nouvelles de tout ce qui se passe dans le royaume ». Il rencontrait déjà tous les problèmes de la presse

LES GRANDES HEURES DE LA PRESSE (1/17)

Ce feuilleton, publié par la revue « L'Histoire » (2009 à 2012), est reparu en 2019 chez Champs-Flammarion. Signé par l'historien, ancien ministre, ex-président de la BNF et de Radio-France Jean-Noël Jeanneney, il fait revivre la saga séculaire du quatrième pouvoir en France

Jean-Noël Jeanneney

Ne chicanons pas. Ne contestons pas à Théophraste Renaudot l'institution, chez nous, en 1631, de la presse à parution régulière. Certes, celle-ci est née aux Pays-Bas dès 1605, puis dans toute l'Europe du Nord et à Londres en 1622 ; en France même, d'autres esprits imaginatifs, quelques mois plus tôt, en avaient esquissé la réalisation, avant d'être rejetés hors du jeu par l'entregent du nouveau venu. Mais lorsqu'aux yeux de l'histoire un personnage s'assure la gloire d'une nouveauté éclatante dont il cristallise la richesse et qu'il fait adopter par son temps, il appelle à coup sûr l'attention et la considération.

Le gouvernement de Vichy a fait déboulonner, en décembre 1941 et en août 1942, les deux statues de Renaudot que la III^e République avait érigées en 1893 et 1894, l'une à Paris, l'autre à Loudun, sa ville natale, dans la Vienne. Geste métaphorique d'un régime en méfiance envers toutes les libertés, au premier chef celle de l'information, et en haine des auteurs de la magnifique loi libérale du 29 juillet 1881. Ceux-ci, républicains formés dans l'opposition au Second Empire, considéraient la presse écrite, à cent lieues de la camarilla qui entourait Pétain, comme un pilier essentiel d'une démocratie vivante dont les citoyens seraient assez éclairés pour opiner à bon escient, et pas seulement dans les urnes : au quotidien de leur vie civique.

Des récits en exclusivité

À vrai dire, ils honoraient, dans « La Gazette » de Renaudot, plutôt un principe qu'une pratique car celle-ci entretint, dès son enfance, des rapports ambivalents avec ces deux interlocuteurs majeurs que sont toujours pour la presse le pouvoir politique et l'argent du commerce et de l'industrie.

On situe généralement le numéro inaugural de « La Gazette », hebdomadaire, au 30 mai 1631, jour même où son fondateur obtint, pour lui et ses enfants, le privilège de « faire imprimer et vendre, par qui et où bon leur semblera [it], les nouvelles et récits de tout ce qui s'est passé et se passe tant dedans que dehors le royaume », avec un

brevet qui lui donnait le droit d'imprimer et diffuser son journal « à perpétuité et exclusivement de tous les autres ».

Le terme de « gazette » dérive de gazzetta, qui désignait à Venise une petite pièce de monnaie correspondant au prix des avizzi, ces « occasionnels », comme on disait en France, petites feuilles volantes qui apportaient depuis longtemps des informations au public, au gré des événements spectaculaires ou des rumeurs croustillantes.

Au moment où Renaudot lança son entreprise, il était déjà, à 45 ans, un homme mûr, que son expérience avait préparé à ce coup d'éclat. Médecin formé à Montpellier, il était d'origine protestante mais, réaliste, s'était converti prudemment au catholicisme. Généreux et âpre au gain, l'homme était entreprenant, inventif, énergique. Il avait le goût et le sens des relations humaines, soucieux du malheur des pauvres, qu'il soigna beaucoup, et de la puissance des grands, qu'il courtisa abondamment : par quoi il était préparé à jeter un œil éclairé sur la complexité du monde où il évoluait et à en faire profiter ses lecteurs.

Sa « Gazette » se présentait, sur quatre pages, puis huit, comme une suite continue de nouvelles, avec seulement des notations marginales qui en signalaient l'origine géographique, sans titres intercalaires. Au début elle ne traitait que de l'étranger, ce qui apparut comme une prudence envers la monarchie et Louis XIII. Puis, elle se risqua, à partir de juillet, à parler de la France aussi. Après deux ans à peine, le succès fut si patent et si profitable que chacun, à Paris, se demanda comment la vie publique avait pu si longtemps se passer de cet instrument-là.

Inventif, énergique, Renaudot était soucieux du malheur des pauvres ... et de la puissance des Grands qu'il courtisa

Au demeurant, force est de constater que dès cette joyeuse enfance tous les problèmes que la presse a connus au long des âges se pressaient déjà à sa porte.

De Loudun comme le Cardinal

Les relations avec les pouvoirs publics, d'abord. « La Gazette » s'afficha sans vergogne comme le « journal des rois et des puissances de la Terre ». Renaudot avait eu la chance de connaître Richelieu bien avant que celui-ci n'arrivât aux affaires car le Cardinal était aussi originaire de Loudun. Il manifesta à celui-ci, en vers et en prose, une obséquiosité outrée, à la mode du temps : célébrant « ce merveilleux génie » qui avait « maintenu la paix, étendu nos limi-



Théophraste Renaudot est à l'initiative de la presse à parution régulière, en 1631, en France. La date du 30 mai est retenue pour le numéro inaugural de « La Gazette ». PHOTO ARCHIVES « SO »

tes, affermi notre État, restauré l'Église, honoré les armes, chéri les sciences, cultivé les arts et plus fait en un mot lui seul que tous ses devanciers ensemble... »

Renaudot se mit ainsi sans barguigner au service du gouvernement, dont il toucha une pension de 800 livres, en toute bonne conscience, expliquant que cet argent « en épargnait dix fois davantage à Sa Majesté en la déchargeant des courriers exprès qu'elle était obligée de dépêcher pour informer ses provinces, outre la commodité que tiraient tous ses sujets de l'anéantissement des mauvais bruits préjudiciables à son service ». En échange de sa souplesse, le gazetier était obligamment informé par les ministres, qu'il disait seuls à savoir « distinguer les choses qui doivent être tuées de celles qu'il faut donner au public »...

Déjà se posait la question des rumeurs et de la liberté du journaliste envers elles, ce qui est une autre façon de parler de son rapport à la vérité. Renaudot se rengorgeait : « En une seule chose ne céderai-je à personne, la recherche de la vérité. » Mais, dans le même temps, il faisait part des contraintes de l'immédiateté, « étant malaisé qu'entre 500 nouvelles écrites à la hâte, d'un climat à l'autre, il

Déjà se posait la question des rumeurs et de la liberté du journaliste, autre façon de parler du rapport à la vérité

n'échappe quelque-une à nos correspondants qui mérite d'être corrigée par son père le temps ».

Une certaine indulgence était donc requise par lui et cela non plus n'est pas seulement d'aujourd'hui : « L'histoire, écrivait-il, est le récit des choses advenues. « La Gazette » dit seulement le bruit qui court. La première est tenue de dire toujours la vérité. La seconde fait assez si elle empêche de mentir... ». Quant au poids des intérêts privés, il fut aussi présent d'entrée de jeu, très lourd. Et tous les dangers que suscite aujourd'hui l'influence de la publicité sur le contenu rédactionnel se dessinèrent voici quatre siècles.

Un certain mélange des genres

Il faut dire qu'avant mai 1631 Renaudot avait déjà gagné beaucoup d'argent en fondant un « Inventaire des adresses du bureau de

rencontre », qui publiait la « réclame » des commerçants et toutes sortes d'annonces, avec répertoire d'offres et demandes les plus diverses. Or, ce fut déjà le soupçon d'esprits méfiants que Renaudot mélangeait les genres et introduisait subrepticement dans « La Gazette » - et pas seulement de la « Feuille d'adresses », extension de l'Inventaire après 1632 - des nouvelles controuvées mais utiles à des gens d'affaires qui pouvaient en tirer profit et en remerciaient discrètement le journaliste sous la table.

Un pouvoir était né de la sorte, riche de ses ambiguïtés, et Renaudot ne douta jamais de la pérennité de son initiative, parce qu'à ses yeux la presse était vouée à s'affirmer, contre tous les rejets, les critiques, les censures, comme « une marchandise dont le commerce ne s'est jamais pu défendre et qui tient cela de la nature des torrents qu'il se grossit par la résistance ».

« Renaudot lance "La Gazette" », Jean-Noël Jeanneney, L'Histoire n° 338, janvier 2009. www.lhistoire.fr/les-grandes-heures-de-la-presse/renaudot-lance-la-gazette

> À lire demain : Quand Voltaire critiquait les journaux, 1756.